

Carnet de notes



*Problèmes à la CDI
Audience à la...*



DDSP 33

Vendredi 15 septembre 2017

Une délégation de l'UNSA Police, composée d'Amaël Garcia et Jordan Dusseau, secrétaires départementaux, et de Franck Mahieux, délégué de service, a été reçue par Madame Brigitte Jullien, DDSP de Gironde, afin d'évoquer les problèmes de la CDI.

UNSA Police 33 : Madame la Directrice, bonjour. Vous venez d'ouvrir une douzaine de poste à la CDI. Nous croyons savoir que l'intégralité du petit matériel et des véhicules promis dans le plan sécurité publique n'est pas arrivé. Nous craignons que les fonctionnaires nouvellement affectés n'aient pas de matériel de protection adapté.

Madame la DDSP : Normalement tout est prévu, je n'ai pas d'inquiétude la dessus.



Du matériel manque déjà pour les effectifs en poste, l'UNSA Police déplore la gestion occulte réalisée par le SAELSI et le peu d'emprise des DDSP sur leurs commandes.

UNSA Police 33 : Les collègues de la CDI se retrouvent à assurer toute sorte de missions, bien éloignées du maintien de l'ordre, de la sécurisation et parfois incompatibles avec la disponibilité requise pour les interventions de niveau 2.

Nous demandons qu'un protocole d'emploi soit rédigé pour cadrer une fois pour toute le périmètre des missions de la CDI.

Madame la DDSP : Il faut savoir que suite au passage des UIPS en journée forte on a du faire face à une contraction de 30% des effectifs. En cas d'indisponibilité on sollicite d'abord les proximières puis les autres unités.

Il faut que tout le monde partage les missions. Consciente de ces difficultés, j'ai demandé la création d'un groupe de travail à la rentrée sur les missions et les attributions faites par la CIC.

Ce groupe de travail sera constitué d'effectifs de tout corp.



L'UNSA Police souhaite que la nécessité de regroupement de la CDI à tout moment pour les missions de maintien de l'ordre

UNSA Police, la technicité en +

ou les tueries de masse soit prise en compte. En conséquence, nous demandons que la rédaction des procédures accident puisse être réalisée par d'autres unités.

UNSA Police 33 : Nous vous alertons une nouvelle fois sur les rappels qui sont devenus courants alors que réglementairement ils doivent rester exceptionnels. Nos collègues sont trop rappelés, trop décalés, cela engendre une fatigue professionnelle et a des conséquences néfastes sur la vie familiale (exemples).

A ce sujet, nous tenons à vous faire savoir que contrairement aux déclarations d'une autre organisation syndicale, lors de la réunion de création de la CDI, nos collègues tiennent au respect des horaires 11h00-19h00 lors de leur permanence du samedi et ne veulent pas d'horaires libres.

Madame la DDSP : Je partage votre avis sur ces questions, pourriez-vous me faire un mémo reprenant votre argumentaire et vos exemples, nous ferons un point dès la rentrée avec le Chef de service.

Il faut savoir que cette année on a du augmenter de 100% le temps passé sur les services d'ordre du fait des instructions ministérielles et préfectorales.



L'UNSA Police souhaite une application des règlements afin que les décalages et rappels soient rationalisés et demeurent exceptionnels.

UNSA Police 33 : Les collègues veulent faire plus de tir avec le G36, plus de sport, plus d'entraînements MO et de niveau 2 en commun à l'image de la BAC qui a pleinement compris les enjeux des interventions de niveau 2.

Madame la DDSP : Oui, il faut aller plus vite pour cette formation. Suite au bilan du dernier exercice, j'ai décidé que dorénavant des entraînements seront réalisés plutôt que des exercices.



L'UNSA Police souhaite que les effectifs de la CDI puissent s'entraîner régulièrement comme la BAC.

« L'UNSA Police, reconnue pour sa technicité, fera un état des lieux des difficultés rencontrés à la CDI, le dossier sera remis à Madame la DDSP conformément à sa demande avant la réunion du 15 septembre. »

La délégation UNSA Police 33

UNSA Police, la technicité en +